

27 janvier 2006

Nos salaires et nos carrières **Jeudi 2 février 2006** **Journée de grèves et de manifestations**

Les faits sont têtus. Depuis 1996, un chargé de recherche de 1^{re} classe (CR1) au dernier échelon perd plus de 150 € par mois. En 1996, sa rémunération brute mensuelle, en zone 1, calculée en euro constant (valeur 2006) était de 3933,15 €. Elle est aujourd'hui de 3780,32 €, soit une perte de 152,83 €. Pour un directeur de recherche de 2^e classe (DR2), la perte est de 180,91 €, et de 220,73 € pour un directeur de recherche de 1^{re} classe. Voilà une des nombreuses raisons pour laquelle nous devons manifester jeudi prochain. Nous reproduisons ci-dessous la lettre de Pascal Lederer qui considère, à juste titre, que le syndicat doit insister davantage sur les questions de salaires et carrières.

Par Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU

Le dernier SNCS-HEBDO 06 n° 5 ne mentionne pas, parmi les principales faiblesses du CNRS, la question des niveaux de rémunération et des blocages de carrière. Ces questions, qui devraient être au centre des revendications syndicales, ne sont pourtant pas des questions étroitement corporatistes.

Dans tout le secteur de la physique et des mathématiques (SPM), il y a exode de scientifiques confirmés et brillants vers des pays où les moyens de travail sont meilleurs, et où les salaires sont supérieurs d'un facteur 2 (Angleterre, Allemagne, Pays-Bas), 4 (Suisse), de 2 à 10 (États-Unis). Je crois qu'une hémorragie semblable affecte d'autres secteurs. Pour SPM, la situation est grave. Le CNRS peut encore attirer de jeunes chercheurs grâce à des postes statutaires permanents. Il perd quantité de chercheurs brillants dès le niveau DR2, ou même CR1. Négliger ce facteur urgent de maintien d'une activité scientifique de haut niveau en France risque de déconsidérer l'activité syndicale.

À la baisse du pouvoir d'achat des salaires s'ajoute depuis quelques années la hausse rapide des prix de l'immobilier et des loyers. Un jeune chercheur qui devait, il y a 40 ans, emprunter l'équivalent de 50 mois de salaire pour acheter un appartement, doit maintenant emprunter l'équivalent de 150 mois ! Se loger à Paris devient impossible, même pour des chercheurs confirmés. Et ce problème ne figure nulle part parmi les « principales faiblesses » du CNRS, selon notre syndicat !

Il est urgent de donner à notre revendication d'une revalorisation des carrières un caractère fort et permanent et de proposer aux collègues des actions qui permettent d'aboutir à des résultats.

La seule revalorisation des salaires des fonctionnaires pour tenir compte de l'inflation (5 % depuis 5 ans) serait très insuffisante. Nous ne pouvons éviter, malgré les réticences connues, de revendiquer une prime de recherche substantielle de 20 ou 30 % qui rende nos carrières plus compétitives avec les carrières à l'étranger. La réticence devant la demande de prime en lieu et place d'augmentation du point d'indice, ou de refonte des grilles de salaire au CNRS, devrait être atténuée par la prise en compte (partielle, il est vrai) des primes dans le calcul des retraites de la réforme Raffarin.

Parallèlement, il faut définir des actions syndicales efficaces, appuyées sur nos élus au Comité national, pour obtenir un déblocage des carrières au passage CR1->DR2 et DR2->DR1. Nos élus doivent obtenir, dans toutes les sections où ils le peuvent, des données chiffrées sur le nombre de dossiers dignes de promotion CR1->DR2 ou DR2->DR1, avec la comparaison avec les promotions budgétaiement possibles. Ils doivent, durant les sessions des sections, demander des suspensions de séance pour apporter ces données, section par section, au ministre de la Recherche, avec la demande de moyens pour le déblocage. Ces actions doivent faire appel au soutien des labos.

Enfin, il est urgent que le SNCS reprenne la revendication ancienne, abandonnée malheureusement depuis de longues années, pour des promotions accélérées (au choix) à l'intérieur des corps.

Salutations syndicalistes.

Pascal Lederer, section SNCSNESup Orsay Plateau

*Jeudi 2 février 2006 : journée de grèves
et de manifestations
À Paris à 14 heures de la République à l'Opéra*